

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels		
<b>Filière</b>	<b>Communication Visuelle</b>		
<b>Orientation</b>	<b>Cinéma</b>		
<b>Intitulé du module</b>	Atelier mise en scène I		
<b>Code</b>	1CVci14		DCV303441F20
<b>Type de formation</b>	Bachelor		
<b>Semestre</b>	Semestre 1		
<b>Crédits ECTS</b>	2		
<b>Prérequis</b>	Aucun		
<b>Langue</b>	Français		
<b>Lieu</b>	ECAL		

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Ce module vise l'acquisition de connaissances générales en relation avec les différentes étapes d'écritures avant et pendant le tournage. Il sensibilise aux spécificités rencontrées lors de la préparation au tournage (composition d'une équipe, casting, repérages, ré-écriture, etc.) ainsi que sur le tournage à proprement parler.</p> <p>Il amène l'étudiant·e à prendre la mesure des différentes façons d'envisager l'écriture et son incarnation lors du tournage. Il questionne aussi le statut du réalisateur-auteur dans sa démarche créative et organisationnelle.</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p>L'atelier est basé sur des documents écrits et filmés et porte sur des questions de mise en scène. Durant le semestre, l'enseignant traverse toutes les étapes de la réalisation d'un film (fiction), à raison de rencontres régulières avec les étudiant·e·s.</p> <p>En s'appuyant sur des exemples concrets généralement non dits ou non publiés et dans un dialogue avec les étudiant·e·s et leur pratique, l'enseignant montre les multiples chemins qui mènent d'une idée originale au film présenté.</p>
<b>Modalités d'évaluation et de validation</b>	<p>L'évaluation est effectuée sur la base de la participation active de l'étudiant·e à l'atelier. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.</p>
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	<p>Remédiation possible. Correction des lacunes par un exercice à déterminer d'entente avec l'enseignant.</p> <p>Pas de remédiation possible après avoir répété le module.</p> <p>Répétition en fin de semestre, d'année ou d'année académique suivant l'échec. Les modalités sont à définir avec le responsable de l'orientation.</p>
<b>Enseignant·e</b>	Lionel Baier

<b>Responsable du module</b>	Lionel Baier		
<b>Descriptif validé le</b>	13 octobre 2020	<b>par</b>	Lionel Baier